PRESSE



N°2025/114

Nouméa, le 21 juillet 2025

11 PROJETS EN FAVEUR DU HANDICAP RÉCOMPENSÉS LE LUNDI 21 JUILLET À L'HÔTEL DE VILLE

Sonia Lagarde, présidente du CCAS de la ville de Nouméa, a remis un prix aux onze associations et établissements scolaires lauréats de l'édition 2025 de l'appel à projets en faveur du handicap.

Cette année, 25 projets ont été proposés au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Nouméa. Onze projets respectaient l'ensemble des critères de présélection et ont été présentés aux membres du jury.

Après délibération du jury, ces 11 projets ont été retenus et recevront au total 2 596 267 francs CFP de subventions.

Cet appel à projets vise à soutenir les initiatives permettant d'améliorer les conditions de vie et le quotidien des personnes en situation de handicap. Il s'inscrit dans le cadre du programme du CCAS « Bien vivre son corps et son handicap ».

Il est ouvert, chaque année, aux classes scolaires spécialisées et aux associations œuvrant dans le domaine du handicap.

LES LAURÉATS 2025

1er prix : Collège de Normandie, classe ULIS pour le projet "jeu Tsuro géant". En collaboration avec les élèves de la classe SEGPA, il s'agit de concevoir et réaliser un plateau en bois du jeu de société "Tsuro" sur une table avec ses assises. Ce jeu collaboratif sera installé dans la cour récréative et animé par les élèves de la classe ULIS.

2° prix : Collège des Portes de Fer, classe ULIS pour le projet "immersion virtuelle, inclusion réelle au service des élèves ULIS". Utiliser des casques de réalité virtuelle à travers des logiciels pédagogiques adaptés afin de favoriser le développement des compétences sociales et cognitives, l'estime de soi des élèves de la classe.

- **3° prix : Association Pour la Surdité (APS)** pour le projet "calendrier perpétuel en Langue des Signes Française". Cette initiative vise à concevoir un calendrier triptyque pour travailler le repérage dans le temps, faciliter la mémorisation de la temporalité et des émotions, rendre l'enfant acteur de ses apprentissages en utilisant la langue des signes française (LSF).
- **4º prix : Association Hippocampe** pour le projet "création artistique musicale pour les personnes en situation de handicap psychique". Il s'agit d'un enregistrement en studio de plusieurs morceaux composés par les membres du groupe musical de l'association afin de mettre en valeur leur création et favoriser leur estime de soi. .
- 5° prix : Union des amis et familles de malades et handicapés mentaux de Nouvelle-Calédonie (UAFAM-NC) pour le projet "Imagine ton nouveau quartier". En collaboration avec une classe de l'école élémentaire Robert-Burk, les résidents vont réaliser une maquette représentant une nouvelle vision du quartier de Rivière-Salée, lourdement impacté par les exactions survenues en 2024.
- **6° prix: Le MAS le Paradou** pour le projet "le monde vu de ma place". Il vise à financer un appareil photo qui sera utilisé dans le cadre de l'atelier photo proposé aux membres de la structure dans un but thérapeutique. Cet atelier permettra aux participants d'exprimer leur vision du monde, leur vécu, leurs émotions à travers la photographie.
- **7° prix : Association pour le soutien des enfants et adolescents déficients (ASEAD)** pour le projet "quand l'ASEAD s'invite aux Orchidées". Projet intergénérationnel qui proposera des activités de yoga, danse country et d'arts plastiques. Elles pourront être partagées avec les résidents de la résidence pour personnes âgées les Orchidées.
- 8° prix : Association des parents et amis de personnes en situation de handicap intellectuel (APEI ESAD) pour le projet "animation musicale". L'objectif est d'acquérir du matériel d'animation pour améliorer le bien-être physique et mental des membres et ainsi favoriser leur socialisation et les échanges.
- **9**e prix : Ecole Edmond Desbrosse, classe CLIS pour le projet "un bureau vélo pour bien travailler". Il s'agit de mettre en place un bureau vélo pour favoriser la concentration, l'attention, réduire l'agitation et l'anxiété des enfants atteints de troubles du comportement et de l'attention.
- 10° prix : Association Valentin Hauy du comité de Nouvelle-Calédonie (AVH) pour le projet "l'art au bout des doigts". Il vise à proposer une activité d'art-thérapie à travers des médiums adaptés afin de favoriser l'expression artistique, développer l'estime de soi, promouvoir l'inclusion par l'art, aux membres de l'association.
- 11° prix : Ecole Mathilde Broquet, classe CLIS pour le projet "sortie baleines". Il s'agit de financer une excursion pour observer les baleines. Cette sortie permettra de travailler différents domaines de compétences en transversalité (l'environnement marin, le comportement éthique et responsable vis-à-vis de cet environnement, la représentation dans l'espace...) avec les élèves de la classe.